

Thouars, le 16 novembre 2022



## Dossier de presse

# « Préserveons les espaces naturels « extra » ordinaires du Thouarsais »

*À l'heure actuelle, nombre d'études font état d'un fort déclin de la biodiversité. Les principales causes de ce déclin sont la destruction et la fragmentation des habitats, principalement dues aux activités humaines.*

*Les collectivités ont un rôle important à jouer à leur échelle sur cet aspect du fait de leurs nombreux projets et de leur maîtrise foncière. En s'aidant d'un dispositif comme la Trame Verte & Bleue\*, dont la vocation principale est de limiter la fragmentation des habitats, elles ont toutes les cartes en main pour réussir à concilier activités humaines et biodiversité sur leur territoire.*

*La préservation de la biodiversité nécessite l'implication de tous. Ainsi, le projet « Préserveons les espaces naturels « extra » ordinaires du Thouarsais » a pu voir le jour grâce à l'implication des communes. Il favorisera également la participation des habitants du territoire, afin de leur montrer qu'avec de petits gestes simples et reproductibles par tous, il est possible de cohabiter avec la faune et la flore locale. Faire connaître et aimer la nature, c'est s'assurer que les gens la protègent.*

### Un projet intercommunal pour la biodiversité

Le projet « Préserveons les espaces naturels « extra » ordinaires du Thouarsais » est un projet porté par le service Biodiversité, Eau, Espaces Naturels de la Communauté de Communes du Thouarsais (CCT).

D'une durée de 2 ans (2022-2024), il se donne pour objectif d'accompagner les communes du territoire vers une meilleure prise en compte de la biodiversité et de la Trame Verte et Bleue dans leurs projets actuels et futurs. Treize communes ont souhaité intégrer ce projet : Saint-Généroux, Saint-Varent, Sainte-Gemme, Plaine-et-Vallées, Pas-de-Jeu, Saint-Léger-de-Montbrun, Saint-Jean-de-Thouars, Louzy, Thouars, Sainte-Verge, Tourtenay, Saint-Martin-de-Sanzay et Val-en-Vignes.

Pour l'aider à conduire le projet, la CCT pourra s'appuyer sur ses partenaires techniques, à savoir : Deux-Sèvres Nature Environnement (DSNE), le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres (GODS), Bocage Pays Branché et le Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet (SMVT). Ce projet, d'un coût total d'environ 465 000€, est développé grâce au soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine qui apportera une aide financière de 285 985 €

### Déroulé du projet

Le projet « Préserveons les espaces naturels « extra » ordinaires du Thouarsais » s'articulera autour de plusieurs actions principales. Elles se dérouleront sur le parcellaire public des communes engagées ainsi que sur celui de la CCT.

- **Réalisation de diagnostics écologiques** : les diagnostics écologiques seront réalisés par DSNE, le GODS et la CCT au cours du printemps 2023. Ils ont pour objectif d'évaluer les enjeux écologiques des parcelles visitées afin de proposer par la suite des mesures de gestion adaptées et favorables à la biodiversité.
- **Renforcement des trames vertes et bleues du territoire** : cette action passe par la réalisation de travaux comme la plantation de haies et la création ou restauration de mares. L'objectif est de renforcer des continuités écologiques existantes ou de recréer des corridors favorables au déplacement des espèces.
- **Acquisition de parcelles** : certaines communes engagées souhaitent faire l'acquisition d'une ou plusieurs parcelles. Ces acquisitions se font dans un but de préservation de la biodiversité et participeront au renforcement de la Trame Verte et Bleue du territoire.
- **Communication** : la communication autour du projet est une étape importante. Elle permettra par exemple de mettre en valeur le patrimoine naturel des communes et les actions réalisées via différents médias. Autre volet de la communication, des panneaux d'information seront installés sur certaines parcelles dans le but de présenter certaines espèces faunistiques ou floristiques, mais aussi de présenter le projet et les actions menées sur les parcelles concernées.
- **Sensibilisation** : la sensibilisation sera orientée vers les scolaires, les habitants du territoire ainsi que les agents communaux des communes engagées dans le projet. Pour les scolaires et les habitants du territoire, des animations nature seront proposées tout au long du projet sur différents thèmes. Tous seront aussi invités à participer à des actions de plantation de haies, de création de nichoirs et de gîtes à chauves-souris. Concernant les agents des différentes communes, ils bénéficieront d'une formation sur la gestion écologique et la prise en compte de la biodiversité dans les espaces verts.

*Trame Verte et Bleue\** : réseau de continuités écologiques terrestres et aquatiques permettant le libre déplacement des espèces au sein d'un territoire. C'est un outil d'aménagement durable du territoire qui a notamment pour objectif de diminuer la fragmentation des milieux naturels et habitats d'espèces, reconnue comme une cause majeure du déclin de la biodiversité.

**Contact :**

**Service communication, Christine Dubard-Boisseau, 05 49 66 73 14/06 80 40 09 13**